

Données du problème

A) implantation de la solution



Données importantes

Largeur de la maison : 10 m,
hauteur de l'entrée : H = 50 cm ,
largeur de la porte $L_p = 1,8$ m , placée au milieu de la façade. Elle est constituée de 2 vantaux de 80 cm de largeur et de 2m de hauteur qui s'ouvrent vers l'intérieur
Place disponible a l'avant de la maison 6 m

Les normes :

Les normes définissent la largeur minimale de l'accès par rapport au nombre d'occupants ou à la surface du local

Nombre de personne ou surface	Largeur de la Porte	Passage utile
Plus de 100 personnes	$\geq 1,40$ m avec minimum de 0,80 m sur le vantail d'usage	$\geq 0,77$ m
Moins de 100 personnes	$\geq 0,90$ m	$\geq 0,83$ m
Local de moins de 30 m ²	$\geq 0,80$ m	$\geq 0,77$ m

1) Entrée du bâtiment

En comparant les normes indiquées dans le paragraphe II) du document AC1a2 et les données du problème du paragraphe A) pensez vous que la porte d'entrée existante est convenable pour la poste.

Suivant les normes pour un lieu public, l'ouverture des vantaux doit faire au moins 80mm et la largeur totale de la porte doit être de 1m40. La largeur de la porte d'entrée existante est suffisante, puisque les vantaux qui s'ouvrent font chacun 0,8 m et sa largeur totale 1,8 m.